


- une dérogation signée par le directeur de thèse (validée par le CFD) pour les doctorants dépassant les années d'inscription réglementaires (à partir de la 4 années pour DLMD).
- Selon le cas, remplir et joindre le formulaire spécifique :
 - o Changement du directeur de thèse ou ajout/changement du co-directeur de thèse (**formulaire à télécharger**)
 - o Changement/modification du thème (**formulaire à télécharger**)

Veillez, Messieurs, les vice-doyens et directeurs-adjoints chargés de la post-graduation, assurer la large diffusion de cette annonce.

Je vous prie de croire en mon profond respect.

 Le vice recteur



NB. : L'ensemble des informations est disponible sur le site web de l'université (<http://pg.univ-batna2.dz/post-graduation1>).